Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	11-0058-5	**Numéro de version:**	7.00
Date de révision:	30/10/2026	**Annule et remplace la version du :**	08/05/2026

La présente fiche de données de sécurité a été établie en conformité avec l'Ordonnance suisse sur les produits chimiques.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M™ Hot Melt Adhesive 3764-AE, 3764-PG, 3764-TC, 3764-Q, 3764-B

Numéros d'identification de produit
62-3764-9132-0 62-3764-9330-0

7100008178 7000000884

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M (Suisse) GmbH, Eggstrasse 91, 8803 Rüschlikon
Téléphone:	044 724 90 90
E-mail:	innovation.ch@mmm.com
Site internet	www.3m.com/ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n ° 1272/2008, tel que modifié, relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE
Ne s'applique pas.

AUTRES INFORMATIONS:

Dangers supplémentaires (statements):

EUH210	La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.
EUH208	Contient Anhydride maléique. Peut produire une réaction allergique.

Précaution - Extra:
Eviter le contact avec l'adhésif extrudé à chaud ou avec l'embout de l'applicateur. Eviter l'exposition directe des yeux aux vapeurs. En cas de contact de la peau/des yeux avec de l'adhésif chaud, rincer immédiatement à l'eau froide et couvrir avec une gaze stérile. Ne pas tenter de retirer l'adhésif. Faire soigner la brûlure par un médecin.

61% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

2.3 .Autres dangers

Peut provoquer des brûlures.
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	(N° CAS) 24937-78-8	< 49	Substance non classée comme dangereuse
Résine hydrocarburée	(N° CAS) 152698-66-3	< 31	Substance non classée comme dangereuse
Polymère anhydride maléique-éthylène	(N° CAS) 9006-26-2	5 - 10	Substance non classée comme dangereuse
Cire de paraffine	(N° CAS) 8002-74-2 (N° CE) 232-315-6	1 - 5	Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	(N° CAS) 6683-19-8 (N° CE) 229-722-6	0,5 - 1,5	Substance non classée comme dangereuse
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6	< 0,001	EUH071 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318

			Sens. resp. 1, H334 Sens. de la peau 1A, H317 STOT RE 1, H372

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Anhydride maléique	(N° CAS) 108-31-6 (N° CE) 203-571-6	(C >= 0.001%) Sens. de la peau 1A, H317

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Aucun besoin de premiers soins n'est prévu. Si des symptômes se développent, emmenez la personne affectée à l'air frais. Obtenez des soins médicaux.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU.Consulter immédiatement un médecin.

En cas d'ingestion:
Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:
Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Ventiler la zone. Consulter les précautions d'autres sections. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Eviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Anhydride maléique	108-31-6	VME Suisse	VLEP(vapeurs et aérosols)(8 heures):0.4mg/m3(0.1	C

			ppm);VLCT(vapeurs et aérosols)(15 minutes):0.4 mg/m3(0.1 ppm)	
Cire de paraffine	8002-74-2	VME Suisse	VLEP (fumée respirable)(8 heures) : 2 mg/m3	

VME Suisse : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Valeurs limites biologiques
Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:
Aucun requis.

Protection de la peau/la main
Pas de gants de protection chimique sont requises

Protection respiratoire:
Aucun requis.

Dangers thermiques
Porter des gants anti-chaleur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

8.2.3 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Non applicable.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique: :	Solide cireux
Couleur	blanc
Odeur	Inodore
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Pas de données de tests disponibles.*
Point/intervalle d'ébullition:	*Non applicable.*
Inflammabilité	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	*Non applicable.*
Limites d'inflammabilité (UEL)	*Non applicable.*
Point d'éclair:	267,8 °C [*Méthode de test:*COC] [*Conditions:*Conditions: ASTM D-9272]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*

Viscosité cinématique	*Non applicable.*
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,95 g/cm3
Densité relative	0,95 [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Non applicable.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*
Teneur en matières volatiles:	0 % en poids
Teneur en solides:	100 %

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:
Non applicable

10.5 Matériaux à éviter:
Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**
Non applicable	

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Aucun effet sur la santé connu.

Contact avec la peau:
Pendant le chauffage, des brûlures thermiques peuvent apparaitre avec des signes / symptômes qui peuvent inclure une douleur intense, une rougeur et un gonflement et une destruction des tissus.

Contact avec les yeux:
Brûlures d'origine thermique : les symptômes peuvent inclure une forte douleur, rougeur,gonflement et destruction des tissus.

Ingestion:
Aucun effet sur la santé connu.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Ingestion	Rat	LD50 > 1 000 mg/kg
Polymère anhydride maléique-éthylène	Cutané	Lapin	LD50 > 7 940 mg/kg
Polymère anhydride maléique-éthylène	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Cire de paraffine	Cutané	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 1,95 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Rat	LD50 > 10 250 mg/kg
Anhydride maléique	Cutané	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
Anhydride maléique	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Polymère anhydride maléique-éthylène	Lapin	Aucune irritation significative
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride maléique	Homme et animal	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Jugement	Aucune irritation significative

	professionnel	
Polymère anhydride maléique-éthylène	Lapin	Moyennement irritant
Cire de paraffine	Lapin	Aucune irritation significative
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Lapin	Moyennement irritant
Anhydride maléique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Cire de paraffine	Cochon d'Inde	Non-classifié
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Homme et animal	Non-classifié
Anhydride maléique	Multiples espèces animales.	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Anhydride maléique	Humain	Sensibilisant

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Cire de paraffine	In vitro	Non mutagène
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	In vitro	Non mutagène
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	In vivo	Non mutagène
Anhydride maléique	In vivo	Non mutagène
Anhydride maléique	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Cire de paraffine	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 688 mg/kg/jour	2 génération
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 688 mg/kg/jour	2 génération
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maléique	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 140 mg/kg/jour	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Anhydride maléique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	Ingestion	Foie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4 000 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	Coeur	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 15 mg/kg/jour	90 jours
Cire de paraffine	Ingestion	système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | la peau | Système endocrine | os, dents, ongles et / ou les cheveux | muscles | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie | Système respiratoire | système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	2 années
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Foie	Non-classifié	Chien	NOAEL 302 mg/kg/jour	90 jours
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	90 jours
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	Ingestion	Système auditif | des yeux	Non-classifié	Chien	NOAEL 302 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride maléique	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Inhalation	Système endocrine | système hématopoïétique | Système nerveux | Rénale et / ou de la vessie | Coeur | Foie | des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,0098 mg/l	6 Mois
Anhydride maléique	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 55 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maléique	Ingestion	Foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une	Rat	LOAEL 250 mg/kg/jour	183 jours

			classification.			
Anhydride maléique	Ingestion	Coeur | Système nerveux	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	183 jours
Anhydride maléique	Ingestion	tractus gastro-intestinal	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours
Anhydride maléique	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Chien	NOAEL 60 mg/kg/jour	90 jours
Anhydride maléique	Ingestion	la peau | Système endocrine | système immunitaire | des yeux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 150 mg/kg/jour	80 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	24937-78-8	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	152698-66-3	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Polymère anhydride maléique-éthylène	9006-26-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC50	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Truite arc-en-ciel	Composant analogue	96 heures	LC50	>1 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EL50	>10 000 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEL	10 mg/l
Cire de paraffine	8002-74-2	Bactéries	Composant analogue	10 minutes	NOEL	>1,93 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de	6683-19-8	Puce d'eau	Point final non atteint	24 heures	EC50	>100 mg/l

pentaerythritol.						
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	Aucune observation de toxicité à la limite de la solubilité dans l'eau	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	IC50	>100 mg/l
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Ver rouge	Expérimental	56 jours	NOEC	>=1 000 mg/kg (poids sec)
Anhydride maléique	108-31-6	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	44,6 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	75 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC50	74,4 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Produit d'hydrolyse	48 heures	EC50	93,8 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	10 mg/l
Anhydride maléique	108-31-6	Algues vertes	Produit d'hydrolyse	72 heures	ErC10	11,8 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	24937-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	152698-66-3	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère anhydride maléique-éthylène	9006-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	40 %BOD/ThOD	OECD 301F - Manometric Respiro
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	5 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Expérimental Biodégradation	26 jours	Percent degraded	45.2 % Suppression de carbone organique dissous COD	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie

Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Modelé Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	2.06 Années (t 1/2)	Episuite™
Anhydride maléique	108-31-6	Produit d'hydrolyse Biodégradation	25 jours	évolution dioxyde de carbone	>90 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique	0.37 minutes (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Polymère d'acétate de vinyléthylène (EVA)	24937-78-8	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Résine hydrocarburée	152698-66-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère anhydride maléique-éthylène	9006-26-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Cire de paraffine	8002-74-2	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	10.2	Episuite™
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Expérimental BCF - Poisson	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<2.3	OECD305-Bioconcentration
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	22.7	
Anhydride maléique	108-31-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-2.61	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Tetrakis[3-(3,5-di-t-butyl-4-hydroxy-phenyl)propionate] de pentaerythritol.	6683-19-8	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	10 000 000 000 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Avant l'élimination, consulter toutes les autorités et règlements applicables pour assurer la bonne classification. Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Si aucune des options d'élimination est disponible, le déchets des produits peuvent être placés dans un site d'enfouissement bien conçu pour les déchets industriels.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

La collecte des déchets doit être assurée par une entreprise agréée pour les déchets spéciaux, à l'occasion de quoi le code de déchet doit être mentionné. Vous trouverez une liste des entreprises correspondantes sous www.veva-online.ch.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé dangereux pour le transport

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.4 Groupe d'emballage	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.5 Dangers pour l'environnement	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de ségrégation IMDG	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115): les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans révolus peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposés dans le cadre de leur travail uniquement si l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) ou le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a approuvé une exception.

Ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52): les femmes enceintes et les mères qui allaitent peuvent entrer en contact avec cette préparation ou y être exposées dans le cadre de leur travail uniquement s'il est constaté à partir d'une évaluation du risque effectuée par un expert que l'exposition ne peut provoquer aucun dommage à la mère et à l'enfant dans le contexte des activités et des mesures de protection prises.

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes à l'inventaire Chemical Control Act Coréen. Pour de plus amples informations veuillez contacter la division de ventes. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Australia National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme (NICNAS). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec la réglementation des Philippines RA 6969. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques . Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC . Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1
Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

EUH071	Corrosif pour l'appareil respiratoire.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Raison de la révision:
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après 'ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 4: Premiers soins après inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Précautions de la manipulation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été supprimée.
Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition :Valeurs limites de moyenne d'exposition : - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection individuelle (Information respiratoire) - L'information a été supprimée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ La main (Information) - L'information a été modifiée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection de la peau - gants recommandés - L'information a été supprimée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11:Cancérogénicité (Information) - L'information a été supprimée.
Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Ingestion (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.
12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.
Section 13: Phrase générale - Catégorie déchets GHS - L'information a été modifiée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été supprimée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne

dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

3M Suisse: Les fiche de données de sécurité sont disponibles sur www.3m.com/ch